



La création est inspirée d'une anecdote liée au fameux bâtiment communal, esseulé au bord de la route cantonale. JESSICA GENOUD

Une comédie puisée à l'histoire communale

Pour fêter ses 25 ans, la troupe théâtrale **Les Feux de la Rampe** a lancé un projet d'envergure: créer une pièce en deux actes qui s'appuie sur l'histoire de Vuisternens-devant-Romont. Ils seront une centaine à monter sur scène dès demain et pour cinq représentations. Fanfare et chœur mixte compris.

SOPHIE MURITH

VUISTERNENS. Depuis une année, le village de Vuisternens-devant-Romont bat au rythme des répétitions. Et ce dernier s'accélère à l'approche de la première de *L'Héritage du mercenaire*. La première des cinq représentations, déjà complète, est prévue demain.

A l'origine de ce projet qui occupe une bonne partie des habitants de la bourgade: la troupe théâtrale locale Les Feux de la Rampe. Pour ses 25 ans, elle a choisi de présenter un théâtre en extérieur – les tribunes sont couvertes – avec le bâtiment de l'administration communale comme décor principal. «L'idée d'un théâtre en plein air me trotte en tête depuis de nombreuses années», reconnaît Gabriel Girard, mem-

bre du comité et metteur en scène de la pièce.

Cette création est inspirée d'une anecdote liée au fameux bâtiment communal, esseulé au bord de la route cantonale. La légende veut que cette bâtisse, datant du milieu du XVIII^e siècle, ait été construite pour 60 000 écus d'or par un mercenaire au service des rois de France, Adrien Duperret.

Il l'aurait fait bâtir pour une fille de cabaret, une Parisienne. La belle n'y aurait jamais mis les pieds. «Nous n'avons aucune preuve historique que cela se soit réellement passé», admet Gabriel Girard.

Avec son complice Claude Rouiller, il a choisi cette anecdote comme point de départ de cette comédie en deux actes. Ils ont ainsi imaginé que la lâcheuse, abandonnée par le

mercenaire vexé, donna naissance à une petite fille, fruit de ses amours avec le Suisse.

Qu'advient-il de cette descendante, appelée Célestine? Elle finira par tenir la maison construite pour sa mère et à y mener des commerces aux limites de la légalité et de la morale.

«On va lui reprocher tous les faits malheureux qui se produiront dans les alentours.» De la peste de Sommentier à l'incendie de Pra Diabla.

Ils seront 30 acteurs amateur à fouler les planches, puisés dans les rangs de la troupe, des familles de ses membres, mais aussi des sociétés locales. Le chœur mixte et la fanfare paroissiale seront également mis à contribution. «Toute la musique, créée par le directeur du chœur mixte, Léo Chevalley,

sera jouée en live.» Le directeur de la fanfare, Basile Kohler, signe, lui, les arrangements.

Sur le banc des accusés

Le 1^{er} août, soirée spéciale: en plus d'extraits de *L'héritage du mercenaire*, une parodie du procès de Célestine sera présentée. Michel Lachat, ancien président du Tribunal des mineurs, rendra son verdict. Il s'acquittera également de l'allocation de la Fête nationale. Pour l'occasion, l'entrée sera libre. ■

Vuisternens-devant-Romont, Bâtiment communal, vendredi 28 (complet), samedi 29 (complet), dimanche 30 et lundi 31 juillet, 21 h. Représentation spéciale le 1^{er} août, 17 h. Réservations sur www.lesfeuxdelarampe.ch ou au 026 652 72 56